

REGLEMENT PARTICULIER

19^{ème} FZ FORZA International de Meylan

20-21 janvier 2018

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres.

1. La Juge arbitre principale sera Marion DUPONT-FROMENT du club de Loriol PTL26 assistée de Marie-Odile PUYPE du club de Montalieu-Vercieu MVBC38, de Carine GALERA du club de Villard-Bonnod GVB38, de Sophie CUENOT du Champa'Bad CB39, de Hugues CLEMENT du badminton club villeurbannais BCVII69, de Maxence VIDAL du club de Chassieu CBC69 et de Rémi SIORAT du club d'Echirolles ALE38.

Le tournoi est autorisé par la fédération française de badminton, **N° d'autorisation : en cours**

2. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton, ou à celle d'un pays étranger. Tous les joueurs vétérans, seniors, juniors, cadets et minimes sont autorisés à participer à ce tournoi. Toutes les séries se joueront sur les 5 tableaux si le nombre d'inscrits le permet.

3. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges-arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.

4. Tout joueur doit être licencié et en règle avec la FFBaD le **7 janvier 2018**, date du tirage au sort.

5. Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux, éventuellement de séries différentes. Les séries représentées seront : N1, N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8 et D9. Peuvent s'inscrire dans une série, les joueurs ayant le classement de la série ou juste inférieur (exemple : R6= R6 et D7)

Chaque tableau a un nombre limité de places fixé à 24:

En simple N1 : Circuit Elite = 24 premiers au CPPH, les suivants seront placés dans un tableau de simple N1 qui sera la liste réserve du tableau de simple élite. L'inscription peut donc évoluer au fur et à mesure des forfaits. Aucun joueur inscrit en simple N1 ne sera donc exclu jusqu'à 48 inscrits.

L'inscription dans un tableau se fera au classement à la date du tirage au sort. Exemple : Les joueurs retenus en R4 sont de classement R4 et R5. Sont retenus en SH R4 les 24 premiers inscrits.

Pour les doubles et mixtes, c'est le classement du meilleur joueur qui détermine la série (N1, N2, N3, R4, R5...) et c'est la moyenne de la paire qui permet de faire partie du tableau selon les critères ci-dessous (la moyenne de la paire devant être équivalente au classement minimum pour la série):

Classement	Pts	Tableaux possibles	Pts minimum pour le tableau	Classement	Pts	Tableaux possibles	Pts minimum pour le tableau	Classement	Pts	Tableaux possibles	Pts minimum pour le tableau
N1	22	N1	N1=20	R5	14	R4 ou R5	R5=11	D9	6	D8 ou D9	D9=2
N2	20	N1 ou N2	N2=17	R6	12	R5 ou R6	D7=9	P10	4	D9	
N3	18	N2 ou N3	N3=15	D7	10	R6 ou D7	D7= 7	P11	2	D9	
R4	16	N3 ou R4	R4=13	D8	8	D7 ou D8	D8=5	P12	0	D9	

Par exemple : DD N3, deux joueuses, une N3 et une R5 : $18+14=32 :2=16$, la paire ne peut pas jouer en N3.

En cas de joueurs inscrits au choix, les paires formées le seront avec prévalence du meilleur classement de la paire. Ex : 3 joueurs inscrits en DH R6 : 1 R6, 1 R6 et 1 D7, les deux R6 seront placés ensemble.

En cas de nombre insuffisant de joueurs N1 inscrits en simple, l'organisation annulera cette série et prévendra les joueurs concernés : il n'y aura en aucun cas regroupement des séries N2 et N3 en simple.

6. Le montant des inscriptions est fixé à : 30€ pour les N1 (dès un tableau en N1), à partir de N2 :20€ pour 1 tableau et 22€ au-delà. Il doit être réglé par le club au moment de l'envoi des inscriptions de ses joueurs soit par chèque, soit par virement (cf fiche d'inscription). **AUCUN REGLEMENT NE SERA PRIS SUR PLACE.**

7. Les tableaux de simples se dérouleront en poules avec 1 ou 2 sortants suivant le nombre de joueurs.

L'organisation fera tout son possible pour que la phase qualificative ait lieu en poules dans tous les tableaux et toutes les séries.

8. Le tournoi débute par les simples le samedi matin, suivis des mixtes le samedi en début d'après-midi. Les doubles débiteront quant à eux le dimanche matin. Toutes les demis-finales et finales se jouent le dimanche, sauf cas de poule unique (mais les joueurs concernés seront informés en amont)

9. Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :

- ordre d'arrivée de l'inscription **complète** (inscription + paiement effectif des droits d'engagements)
- joueurs inscrits dans leur série de classement. Les organisateurs se réservent le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de regrouper les catégories insuffisamment représentées ou de créer une catégorie P.

10. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés avec 1 heure d'avance (voire plus avec l'accord des joueurs concernés). Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre. **Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le JA et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. En cas d'absence et en connaissance des points 19, 20 et 23 du présent règlement, le joueur absent à l'appel de son match pourra être déclaré « forfait ».**

11. Les organisateurs, en accord avec le Juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

12. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. (Minimum 2 raquettes, boisson, serviette...)

Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu à 11 pts dans chaque set et ainsi qu'entre chaque set mais ils devront être de retour à 20 secondes avant la reprise réglementaire du jeu, sinon ils pourront être sanctionnés par le Juge arbitre de la salle.

13. Le plateau de Jeu est uniquement réservé aux juges arbitres, aux organisateurs, aux joueurs concernés par les matchs en cours ainsi qu'aux entraîneurs. Merci de respecter le nombre de **2 entraîneurs maximum par demi-terrain.**

Des emplacements pour les coaches sont réservés derrière chaque demi-terrain, les coaches devront être assis durant le jeu et ne coacher que pendant les pauses ou entre les points. **Ils ne doivent en aucun cas juger les lignes ou intervenir dans l'arbitrage du match.**

14. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match du tournoi.

15. Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le comité d'organisation au juge arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office). En simple N1, tous les matches seront arbitrés à minima à partir des sorties de poules.

16. Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera le volant officiel de la compétition en vente dans la salle (Forza 6000) sauf pour **le circuit élite pour lequel ils sont fournis à partir des 1/4 finales** conformément au cahier des charges du circuit élite.

17. Au service : tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes...) ou mobiles (filin, câble...) sera annoncé « let » et pourra être engagé à nouveau mais au maximum 2 fois.

En jeu : tout volant touchant les infrastructures fixes sera compté comme faute. Tout volant touchant une infrastructure mobile sera annoncé « let ».

18. En cas de forfait d'un participant, un joueur de simple peut être remplacé par un joueur inscrit et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. La même règle s'applique en cas de forfait d'une paire de double. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire non composée par l'organisation, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur inscrit au tournoi, avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente, et avec l'accord du joueur dont le partenaire est défaillant. Ces remplacements respectent le Règlement Général des Compétitions. Le comité d'organisation pourra accepter, en cas de remplacement, une participation à trois tableaux et ce pour le bon déroulement du tournoi. Si aucun remplacement n'a pu avoir lieu et que le joueur trouve un remplaçant non inscrit antérieurement au tournoi, ce dernier pourra être intégré dans les tableaux en régularisant son inscription.
19. **Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 5 minutes » pourra être déclaré forfait par le Juge-arbitre et ce, quelque soit le niveau de la compétition.**
20. **A l'appel de leur nom, les joueurs disposent de 4 minutes pour se présenter sur le terrain et débiter leur match. Les préparatifs sur le terrain (test des volants, changement de tenues, prise de contact...) débiteront par le test des volants.**
21. **Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.**
22. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée **immédiatement** après la fin du match.
23. **Le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs **est fixé à 20 mn** quelque soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). **Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e)**. Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
24. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents.
25. Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.
26. Les têtes de séries et les 1^{ers} de poules seront désignés par les organisateurs et le juge arbitre au CPPH avec l'aide de «Poona» à la date du tirage au sort.
27. La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir avant **le 25 décembre 2017**. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement. Les droits d'inscriptions passé le délai de la date limite d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif. Le joueur forfait ou blessé après la date du tirage au sort, avant ou pendant la compétition devra envoyer un justificatif avant 5 jours après la compétition au secrétariat de la ligue AuRA par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org ou par courrier à Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton- 37 route du Vercors – 38500 St. Cassien sous peine de sanction fédérale.
28. L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est faible.
29. **Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce « 19^{ème} FZ Forza international de Meylan» en observant ce règlement et en respectant les décisions des Juges Arbitres.**



La Juge Arbitre Principale

Marion DUPONT-FROMENT